

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe Conseil permanent

PC.JOUR/798 18 mars 2010

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

Présidence: Kazakhstan

798ème SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. Date: Jeudi 18 mars 2010

Ouverture: 10 h 15 Clôture: 11 h 05

2. Président : Ambassadeur K. Abdrakhmanov

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a, au nom du Conseil permanent, souhaité la bienvenue au nouveau Représentant permanent des États-Unis d'Amérique auprès de l'OSCE. Le Représentant permanent des États-Unis d'Amérique (PC.DEL/174/10) a remercié le Président.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR L'ORDRE DU JOUR, LE

CALENDRIER ET LES MODALITÉS

D'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE OSCE-RÉPUBLIQUE DE CORÉE DE 2010

Président

<u>Décision</u>: Le Conseil permanent a adopté la Décision No 930 (PC.DEC/930) sur l'ordre du jour, le calendrier et les modalités d'organisation de la Conférence OSCE-République de Corée de 2010; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) Développements récents en Irlande du Nord : Irlande, Royaume-Uni (également au nom de l'Irlande) (PC.DEL/167/10/Corr.1), Fédération de Russie
- b) Déclaration du Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité sur l'approbation par le Parlement et le Président

kirghizes de la loi portant adhésion au deuxième protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort : Espagne-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Arménie, la Géorgie et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/170/10)

c) Nouvelles diffusées par la chaîne de télévision Imedi en Géorgie le 13 mars 2010 : Fédération de Russie (PC.DEL/173/10), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/168/10/Rev.1), Espagne-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; ainsi que l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/171/10/Corr.1), Royaume-Uni, Belgique, Géorgie (PC.DEL/177/10)

Point 3 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE

- a) Réunion de la Commission d'État sur la Présidence kazakhe de l'OSCE, tenue à Astana, le 11 mars 2010 : Président
- b) Visite que le Président en exercice effectuera en Biélorussie, en Moldavie et en Ukraine le 30 mars 2010 : Président
- c) Visite de l'Envoyé spécial du Président en exercice de l'OSCE, le Vice-Ministre des affaires étrangères Konstantin Zhigalov, en Albanie, au Monténégro et en Bosnie-Herzégovine du 15 au 17 mars 2010 : Président
- d) Visite du Représentant spécial du Président en exercice pour les conflits prolongés, l'Ambassadeur Bolat Nurgaliyev à Tbilissi, Soukhoumi et Tskhinvali: Président
- e) Visite que les coprésidents des Discussions de Genève effectueront à Moscou les 22 et 23 mars 2010 : Président

Point 4 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- a) Deuxième conférence préparatoire du dix-huitième Forum économique et environnemental de l'OSCE, qui s'est déroulée à Minsk les 15 et 16 mars 2010 : Secrétaire général
- b) Visite du Secrétaire général et du Directeur du Centre de prévention des conflits à Berlin, le 16 mars 2010 : Secrétaire général

c) Visite du Directeur du Centre de prévention des conflits à Moscou, les 11 et 12 mars 2010 : Secrétaire général

Point 5 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) Élections législatives prévues aux Pays-Bas le 9 juin 2010 : Pays-Bas
- b) Prochaines élections générales au Royaume-Uni : Royaume-Uni

4. <u>Prochaine séance</u>:

Vendredi 19 mars 2010 à 10 heures, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe Conseil permanent

PC.DEC/930 18 mars 2010

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

798ème séance plénière

PC Journal No 798, point 1 de l'ordre du jour

DÉCISION N₀ 930 ORDRE DU JOUR, CALENDRIER ET MODALITÉS D'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE OSCE-RÉPUBLIQUE DE CORÉE DE 2010

Séoul (République de Corée), 18 et 19 mai 2010

Le Conseil permanent,

Comme suite à la discussion qui a eu lieu dans le cadre du Groupe de contact avec les partenaires asiatiques pour la coopération,

Décide de tenir la Conférence OSCE-République de Corée de 2010 sur le thème « Vision de l'OSCE et des partenaires asiatiques pour la coopération en matière d'approche globale des questions de sécurité » ;

Tenant compte des recommandations figurant dans sa Décision No 762 sur les lignes directrices pour l'organisation des réunions de l'OSCE,

Adopte l'ordre du jour, le calendrier et les modalités d'organisation de la Conférence, tels qu'ils figurent dans l'annexe.

ORDRE DU JOUR, CALENDRIER ET MODALITÉS D'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE OSCE-RÉPUBLIQUE DE CORÉE DE 2010 SUR LA VISION DE L'OSCE ET DES PARTENAIRES ASIATIQUES POUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE D'APPROCHE GLOBALE DES QUESTIONS DE SÉCURITÉ

Séoul (République de Corée), 18 et 19 mai 2010

Accueillie conjointement par le Ministère des affaires étrangères de la République de Corée et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)

I. Ordre du jour

Mardi 18 mai 2010

8 h 30 – 9 h 15 Inscription des participants

9 h 15 – 10 heures Séance d'ouverture

Président : représentant du Président en exercice de l'OSCE ou représentant du pays hôte

- Représentant du pays hôte
- Représentant du Président en exercice de l'OSCE
- Représentant de la Présidence du Groupe de contact avec les partenaires asiatiques pour la coopération
- Secrétaire général de l'OSCE

10 heures – 10 h 30 Pause café

10 h 30 – 13 heures Séance 1 : dialogue sur la sécurité et la coopération au sein de l'OSCE – coopération multilatérale en matière de sécurité en Asie

du Nord-Est

Modérateur : représentant d'un État participant ou d'un partenaire

asiatique pour la coopération de l'OSCE

Rapporteur : représentant d'un État participant ou d'un partenaire

asiatique pour la coopération de l'OSCE

Cette séance sera consacrée principalement aux questions suivantes :

- Le processus à six parties et ses incidences pour le dialogue de sécurité régional et le régime de non-prolifération
- Le Processus de Corfou de l'OSCE expériences à ce jour

Intervenants

Débat

Conclusions et observations du modérateur

13 heures – 15 heures

Déjeuner

15 heures – 17 h 30

Séance 2 : développement économique, défis environnementaux et promotion de la bonne gouvernance

Modérateur : représentant d'un État participant ou d'un partenaire asiatique pour la coopération de l'OSCE

Rapporteur : représentant d'un État participant ou d'un partenaire asiatique pour la coopération de l'OSCE

Cette séance sera consacrée principalement aux questions suivantes :

- Sécurité énergétique et défis environnementaux
- Facilitation du transport international
- Développement économique et promotion de la bonne gouvernance, l'accent étant mis sur l'Afghanistan

Intervenants

Débat

Conclusions et observations du modérateur

Mercredi 19 mai 2010

9 h 30 – 11 h 30

Séance 3 : contributions des femmes à la sécurité

Modérateur : représentant d'un État participant ou d'un partenaire

asiatique pour la coopération de l'OSCE

Rapporteur : représentant d'un État participant ou d'un partenaire

asiatique pour la coopération de l'OSCE

- 3 -

Cette séance sera consacrée principalement aux questions suivantes :

- Renforcement de la participation des femmes à la vie politique et publique
- Promotion du rôle des femmes dans les questions de paix et de sécurité à tous les niveaux à travers des décisions de l'OSCE et des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU en la matière

Intervenants

Débat

Conclusions et observations du modérateur

11 h 30 – midi Pause café

Midi – 13 h 30 Séance de clôture

Président : représentant du Président en exercice de l'OSCE

Rapports des rapporteurs des séances

Examen et évaluation du dialogue asiatique de l'OSCE

Déclaration finale d'un représentant du pays hôte

Déclaration finale d'un représentant de la Présidence du Groupe de contact avec les partenaires asiatiques pour la coopération

13 h 30 Fin de la Conférence

II. Participation

Les États participants de l'OSCE sont invités à participer et à contribuer à la Conférence.

Les partenaires pour la coopération seront invités à participer et à contribuer à la Conférence.

Les institutions et l'Assemblée parlementaire de l'OSCE seront invitées à participer et à contribuer à la Conférence.

Les organisations et institutions internationales ci-après seront invitées à participer et à contribuer à la Conférence : Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), Banque mondiale, Comité exécutif de la Communauté d'États indépendants, Comité international de la Croix-Rouge, Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, Communauté économique eurasienne, Conférence sur l'interaction et

les mesures de confiance en Asie, Conseil de l'Europe, Coopération économique Asie-Pacifique, Fédération internationale de la Croix-Rouge, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, Forum régional de l'ANASE, Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Initiative centre-européenne, Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Organisation de coopération de Shanghai, Organisation de coopération économique de la mer Noire, Organisation de coopération économique, Organisation de développement économiques, Organisation de la Conférence islamique, Organisation des Nations Unies, Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, Organisation du Traité de sécurité collective, Organisation mondiale des douanes, Organisation pour la démocratie et le développement économique – GUAM et Programme des Nations Unies pour le développement.

Des représentants des membres du Forum régional de l'ANASE pourront assister à la Conférence en qualité d'invités du pays hôte. D'autres pays et organisations pourront aussi être invités par le pays hôte.

Des représentants d'organisations non gouvernementales pourront assister et contribuer à la Conférence conformément aux dispositions et pratiques applicables de l'OSCE (inscription préalable requise).

III. Calendrier et autres modalités d'organisation

La Conférence débutera à 9 h 15 (séance d'ouverture) le 18 mai 2010 et s'achèvera à 13 h 30 le 19 mai 2010.

Les séances d'ouverture et de clôture seront présidées par un représentant du Président en exercice de l'OSCE ou un représentant du pays hôte.

Un modérateur et un rapporteur seront désignés pour chaque séance. Le résumé récapitulatif sera transmis au Conseil permanent.

Les règles de procédure et les méthodes de travail de l'OSCE s'appliqueront, *mutatis mutandis*, à la Conférence.

Les séances d'ouverture et de clôture seront ouvertes aux médias.

La Conférence se tiendra à Séoul (République de Corée).

La langue de travail sera l'anglais.

En marge de la Conférence sera organisée une activité parallèle sur le thème « Contribution des femmes à la sécurité ».

Un rapport de l'activité parallèle sera établi et transmis au Conseil permanent.

L'activité (les activités) parallèle(s) sera (seront) présidée(s) par un représentant d'un État participant ou d'une institution de l'OSCE.

Les autres règles de procédure et méthodes de travail de l'OSCE s'appliqueront, *mutatis mutandis*, à la Conférence.

Des salles seront à la disposition des participants pour des réunions spéciales supplémentaires. Ces réunions se tiendront sans interprétation.